



Observatoire des marchés publics romand  
p.a. SIA section vaud  
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

### Analyse des procédures de passation de marchés publics

<b>Date de l'analyse :</b>	15.03.2022
<b>Titre du projet du marché</b>	STEP Régionale de l'Eparse - Appel d'offres mandataires ingénieur civil réseaux
<b>Forme / genre de mise en concurrence</b>	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
<b>ID du projet</b>	233644
<b>N° de la publication SIMAP</b>	1245273
<b>Date de publication SIMAP</b>	18.02.2022
<b>Adjudicateur</b>	L'EPARSE - Association intercommunale pour l'épuration des eaux - Zone Payerne
<b>Organisateur</b>	CFA Ingénieurs Conseils SA, à l'attention de M. Georges Roulin, Route du Châtelard 15 - CP 92, 1530 Payerne, Suisse, Téléphone: 026 662 02 10, E-mail: admin@cfa-ing.ch
<b>Inscription</b>	Sur simap, pas de délai.
<b>Visite</b>	Pas de visite prévue.
<b>Questions</b>	11.03.2022 sur simap.
<b>Rendu documents</b>	04.04.2022 à 11h00 Le cachet postal ne fait pas foi. Un exemplaire papier et USB.
<b>Rendu maquette</b>	Pas de maquette à rendre.
<b>Type de procédure</b>	Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux.
<b>Genre de prestations / type de mandats</b>	CPV: 71300000 - Services d'ingénierie Domaines GC et environnement.
<b>Description détaillée des prestations / du projet</b>	<p>Marché de service pour la transformation des STEPs existantes et la construction des réseaux de raccordements à la STEP de l'Eparse pour les phases 31 (reprise de l'étude préliminaire) à 53 (mise en service et achèvement) pour les prestations d'ingénierie suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Génie civil des raccordements (GC)</li> <li>- Ouvrages en béton (BEPs, STAPs et aménagements extérieurs)</li> </ul> <p>Le marché est divisé en trois lots :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lot 1 : Réseau AGMV – Eparse ;</li> <li>- Lot 2 : Réseau AIPG – Eparse ;</li> <li>- Lot 3 : Réseau Torny – Montagny – Corcelles-près-Payerne – Eparse.</li> </ul> <p>Le soumissionnaire n'a pas l'obligation de donner une offre pour tous les lots et peut donc choisir le ou les lots pour lesquels il déposera une offre (offres partielles admises). En outre, il peut être attribué au même soumissionnaire tous les lots pour lesquels il a déposé une offre.</p> <p>Les prestations se réfèrent aux phases définies dans le règlement SIA 103 (phases 31 (partielle) à 53) et sont clairement définies.</p>
<b>Communauté de mandataires</b>	Admise, maximum deux membres associés.
<b>Sous-traitance</b>	Admise, maximum 15 %.
<b>Mandataires préimpliqués</b>	Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.
<b>Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts</b>	<p>M. Henchoz Jacques - MO – Vice-Président CODIR L'Eparse</p> <p>M. Cherbuin Olivier - MO – Membre CODIR L'Eparse</p> <p>M. Roulin Georges - BAMO - L'Eparse</p> <p>Suppléant :</p> <p>M. de Blaireville Olivier - MO - Membre CODIR L'Eparse</p>

<b>Conditions de participation</b>	Engagement sur l'honneur et attestations (intégrité sociale et fiscale).
<b>Critères d'aptitude</b>	<p>Trois références démontrant que le soumissionnaire possède des compétences et des aptitudes spécifiques en projet et conduite de travaux de génie civil similaires à ceux décrits dans le présent appel d'offres (génie civil gros oeuvre, conduite sous pression, conduite linéaire grande distance).</p> <p>Les références sont notées sur une échelle de 0 à 5.</p> <p>L'adjudicateur exclut les offres qui n'ont pas reçu au moins la note minimale 3.0 exigée par l'adjudicateur pour ces trois références.</p>
<b>Critères d'adjudication / de sélection</b>	<p>1 Prix et temps consacré 30 %, dont :</p> <p>1.1 Prix des honoraires, frais compris, TTC 20 % (linéaire T200)</p> <p>1.2 Temps consacré 10 %</p> <p>2 Références 40 %, dont :</p> <p>2.1 Références du bureau 15 %</p> <p>2.2 Références des personnes-clés 25 %</p> <p>3 Méthodologie 15 %</p> <p>4 Organisation 15 %</p> <p>Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.</p>
<b>Indemnités / prix :</b>	Pas d'indemnités.

---

**Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :**

<b>Qualités de l'appel d'offres</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises,</li><li>• La description du projet et des objectifs est suffisante.</li><li>• Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont correctes.</li><li>• Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.</li><li>• Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.</li><li>• La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.</li><li>• Les délais sont corrects.</li><li>• Les membres du collège d'évaluation sont mentionnés conformément à l'art. 12.3 SIA 144.</li><li>• Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont correctes.</li></ul>
<b>Manques de l'appel d'offres</b>	-
<b>Observations de l'OMPr</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, mais il en respecte les principes généraux.</li><li>• L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.</li></ul>

